



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot-et-Garonne
Arrondissement d'Agen
Mairie de Bon-Encontre
Arrêté du Maire – Extrait du Registre
du 06/05/2026

N° 35/2026

Objet : Délégation de Fonctions OFFICIER ETAT CIVIL à Madame Pierrette VILLA,
Conseillère Municipale

Nous, Maire de la Commune de BON-ENCONTRE

Vu l'article L. 122.1 du Code des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Article Unique : Madame Pierrette VILLA, Conseillère Municipale de la Commune de BON-ENCONTRE est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en nos lieu et place, les fonctions d'Officier d'Etat Civil de ladite Commune, le samedi 23 mai 2026.

Fait à BON-ENCONTRE, les jour, mois et an que dessus.

Madame Le Maire,

Laurence LAMY

Pour copie conforme,

Madame Le Maire

